

## LE SERVICE VIE SCOLAIRE

C'est une équipe composée de **2 Conseillers Principaux d'Education et 10 Assistants d'Education**, qui encadrent les élèves en dehors de leurs heures de cours et veillent à l'animation socio-éducative, l'accueil, le respect des règles de la vie commune et des conditions de travail.

L'équipe accueille les élèves de 7h45 à 18h30 pour toutes les questions ou informations relatives à la vie et à l'organisation du lycée et de ses enseignements. Ils viennent y justifier leurs absences ou leurs retards.

En dehors des cours, les élèves disposent, en plus du CDI:

- De trois salles de travail et de l'Atrium.
- d'une salle informatique avec traitement de texte, imprimantes et internet.
- de six ordinateurs en accès libre dans l'atrium.

Les Conseillers Principaux d'Education, en complémentarité avec l'équipe éducative (Enseignants, Infirmière, Assistante Sociale, Conseillères d'Orientation Psychologues) suivent les élèves dans leur scolarité et gèrent leurs absences. La Vie Scolaire est aussi un lieu de **dialogue, d'écoute** et de **contact avec les familles**.

Les Assistants d'Education en dehors de leur action de surveillance participent à l'activité d'autres secteurs et animations (Intendance, cafétéria, salle informatique, sport, soutien scolaire).

Les Conseillers Principaux d'Education organisent la formation des délégués et participent aux actions de prévention et de sensibilisation des élèves.

Une **cellule de veille** en coordination avec la Mission Générale d'Insertion assure le suivi des élèves qui risquent la rupture scolaire.